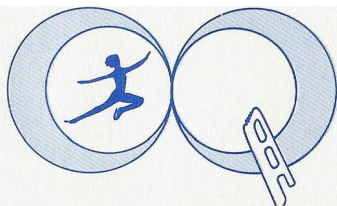


Document Lauréats

Patineurs Adultes, Olympiques Spéciaux & Multidisciplinaires

Région Centre du Québec
33^e Gala des Lauréats



*Association Régionale de Patinage Artistique
Centre du Québec Inc.*

Généralités

Dans ce document, le genre masculin désigne autant les femmes que les hommes et n'est utilisé que pour alléger le texte.

La date limite pour faire parvenir les mises en nomination aux responsables des lauréats (Josée Tardif) est le 19 février 2018, pour les Catégories Adulte, Olympiques Spéciaux et Multidisciplinaire de la Région Centre du Québec.

Le tableau sommaire «Nominations pour le patinage Adulte, Olympiques Spéciaux et Multidisciplinaire» doit être remplis à l'ordinateur et envoyé à Josée Tardif avant le 19 février 2018. Une copie papier doit également être fournie. Vous devrez apporter la copie papier lors de la soirée de compilation des nominations. Si vous prévoyez être absent à la soirée, vous avez la responsabilité de faire parvenir votre copie papier avant cette soirée. Assurez-vous d'avoir à votre disposition la photo de tous vos gagnants. À la demande de la région, vous devrez nous faire parvenir celles-ci. Chaque fichier image devra porter le nom du nominé. (ex. alain_connu.jpg).

Vous devez remplir à l'ordinateur les annexes de vos gagnants de club et les envoyer à Josée Tardif avant le 19 février 2018. Une copie papier doit également être fournie. Vous devrez apporter les copies papier lors de la soirée de compilation des nominations. Si vous prévoyez être absent à la soirée, vous avez la responsabilité de faire parvenir vos copies papier avant cette soirée.

L'année visée pour les catégories de lauréats "Adulte, Olympiques Spéciaux et Multidisciplinaire" se situe entre le 16 février 2017 et le 15 février 2018.

La représentation d'un patineur est déterminée par son Club d'appartenance au 31 décembre 2017.

Tous les candidats doivent être membres affiliés de Patinage Canada et d'un Club de Patinage Artistique de la Région Centre du Québec. Leurs numéros de membre doivent être inscrits sur chaque formulaire officiel.

Le comité régional de sélection des lauréats refusera les mises en nomination si les formulaires sont incomplets, s'il y a des pièces justificatives manquantes, si les formulaires sont reçus en retard et si les **formulaires sont remplis à la main**.

Faites parvenir vos documents à;

Josée Tardif
1709, ave Ste-Thérèse
Plessisville, Qc
G6L 2S4
mdjojomichel@gmail.com

Patineur Adulte (Annexe 6) :

La catégorie Patineur Adulte est réservée aux patineurs de 18 ans et plus au 1^{er} juillet de l'année courante et n'ayant pas participé aux Championnats de Sous-sections ou Sections («A» ou «B» Section du Québec) durant la période de référence.

La catégorie des participants à la finale régionale 2018 servira à déterminer la catégorie des patineurs pour les lauréats 2018 sinon, on utilisera la catégorie à la compétition Claude Routhier 2018.

Pour la catégorie Adulte, seulement 4 compétitions pourront être comptabilisées. Si un patineur a participé à la Finale provinciale STAR en 2017, ce pointage sera ajouté à ses 4 autres compétitions.

Pour les lauréats 2018, pour la catégorie Adulte, les résultats seront comptabilisés en fonction du pointage individuel final du patineur. Les pointages individuels finaux des compétitions Claude Routhier 2018 et Finale régionale 2018 seront majorés de 5 points dans la colonne «ajout» du tableau.

Quand un patineur participe lors d'une même compétition en semi-finale et/ou en finale, le meilleur pointage des 2 sera comptabilisé seulement. Si le patineur participe à plus d'un programme de style libre à la même compétition, seul un pointage sera comptabilisé.

Si un athlète participe en compétition aux catégories interprétations et/ou éléments, ses points pour cette participation seront comptabilisés uniquement pour la catégorie athlète multidisciplinaire. Pour cette catégorie, un seul lauréat sera remis pour l'athlète féminin ou masculin.

Une preuve justificative est exigée pour chaque pointage de compétition et doit parvenir au Comité des Lauréats dans le délai exigé. (Copie des feuilles de résultat de compétition)

En cas d'égalité, la compétition Finale régionale Star Centre du Québec 2018 servira à départager le ou la gagnant(e). Si l'égalité persiste, en second lieu, la Compétition Claude Routhier 2018 servira pour départager le ou la gagnant(e). Si l'égalité persiste, il y aura deux gagnants.

Patineur Olympiques Spéciaux (Annexe 7a, 7b & 7c) :

La catégorie Patineur Olympiques Spéciaux est réservée aux patineurs n'ayant pas participé aux Championnats de Sous-sections ou Sections («A» ou «B» Section du Québec) durant la période de référence.

La catégorie des participants à la finale régionale 2018 servira à déterminer la catégorie des patineurs pour les lauréats 2018 sinon, on utilisera la catégorie à la compétition Claude Routhier 2018.

Pour toutes les catégories Olympiques Spéciaux, seulement 4 compétitions pourront être comptabilisées. Si un patineur a participé à la Finale provinciale STAR en 2017, ce pointage sera ajouté à ses 4 autres compétitions.

Pour **la catégorie Olympiques Spéciaux – Norme de performance avec classement (Niveau 1 à 5, Maîtres, Couple)**, on comptabilisera les compétitions selon les résultats obtenus pour chacun des éléments jugés. Un élément OR donnant 1.5 point, un élément ARGENT 1.0 point et un élément BRONZE 0.5 point. Les pointages individuels finaux des compétitions Claude Routhier 2018 et Finale régionale 2018 seront majorés de 5 points dans la colonne «ajout» du tableau si un patineur y a participé.

Pour les lauréats 2018, pour **la catégorie Olympiques Spéciaux – CPC (Niveau 6 et ouvert)**, les résultats seront comptabilisés en fonction du pointage individuel final du patineur. Les pointages individuels finaux des compétitions Claude Routhier 2018 et Finale régionale 2018 seront majorés de 5 points dans la colonne «ajout» du tableau.

Quand un patineur participe lors d'une même compétition en semi-finale et/ou en finale, le meilleur pointage des 2 sera comptabilisé seulement. Si le patineur participe à plus d'un programme de style libre à la même compétition, seul un pointage sera comptabilisé.

Si un athlète participe en compétition aux catégories interprétations et/ou éléments, ses points pour cette participation seront comptabilisés uniquement pour la catégorie athlète multidisciplinaire. Pour cette catégorie, un seul lauréat sera remis pour l'athlète féminin ou masculin.

Une preuve justificative est exigée pour chaque pointage de compétition et doit parvenir au Comité des Lauréats dans le délai exigé. (Copie des feuilles de résultat de compétition)

En cas d'égalité, la compétition Finale régionale Star Centre du Québec 2018 servira à départager le ou la gagnant(e). Si l'égalité persiste, en second lieu, la Compétition Claude Routhier 2018 servira pour départager le ou la gagnant(e). Si l'égalité persiste, il y aura deux gagnants.

Patineur Multidisciplinaire (Annexe 8) :

Un athlète doit avoir participé en compétition aux catégories interprétations et/ou éléments et/ou danse solo. Ses points pour cette participation seront comptabilisés. Pour cette catégorie, un seul lauréat sera remis pour l'athlète féminin ou masculin.

Pour la catégorie Multidisciplinaire, seulement 4 compétitions pourront être comptabilisées.

Pour **la catégorie Multidisciplinaire – Norme de Performance avec ou sans Classement (Interprétation pré-introduction et introduction / Éléments Star 4 à 10, Or et Ouverte)**, on comptabilisera les compétitions selon les résultats obtenus pour chacun des éléments jugés. Un élément OR donnant 1.5 point, un élément ARGENT 1.0 point et un élément BRONZE 0.5 point. Les pointages individuels finaux des compétitions Claude Routhier 2018 et Finale régionale 2018 seront majorés de 3 points dans la colonne «ajout» du tableau si un patineur y a participé.

Pour les lauréats 2018, pour **la catégorie Multidisciplinaire – CPC (Interprétation Bronze, Argent, Or, Adulte Interprétation Or / Olympique Spéciaux Épreuve de Danse niveau 1 à 6 / Star Danse sur glace en solo Star 2/3 à 10/Or / Compétition Patineur en Danse Pré-juvénile à Senior / Adulte Danse sur tracé en solo Bronze à Or et Élite)**, les résultats seront comptabilisés en fonction du pointage individuel final du patineur. Les pointages individuels finaux des compétitions Claude Routhier 2018 et Finale régionale 2018 seront majorés de 3 points dans la colonne «ajout» du tableau.

Une preuve justificative est exigée pour chaque pointage de compétition et doit parvenir au Comité des Lauréats dans le délai exigé. (Copie des feuilles de résultat de compétition)

En cas d'égalité, la compétition Finale régionale Star Centre du Québec 2018 servira à départager le ou la gagnant(e). Si l'égalité persiste, en second lieu, la Compétition Claude Routhier 2018 servira pour départager le ou la gagnant(e). Si l'égalité persiste, il y aura deux gagnants.